

Etat des lieux de l'offre statistique et de la stratégie de l'Insee dans les DOM

Point d'information pour la Commission Territoires du Cnis

Philippe Domergue
François Hada
Inspection générale de l'Insee



Un rapport pour éclairer quatre priorités

1/ Quelle conformité de la production statistique dans les DOM aux règles européennes ?

2/ Le contexte particulier aux enquêtes auprès des ménages

3/ Quelle stratégie pour faire progresser la statistique sur Mayotte ?

4/ Améliorer la visibilité et l'accessibilité des statistiques ultramarines

1/ Quelle conformité de la production statistique dans les DOM aux règles européennes ?

Les règlements européens encadrant la production statistique ultramarine concernent les DOM et non les COM. Ces derniers sont d'ailleurs autonomes par rapport à l'Insee, sauf en matière de recensement de la population.

La mission a interrogé toutes les maîtrises d'ouvrage (Insee et SSM) sur leur production au regard de l'exhaustivité de couverture du territoire national ainsi que sur la production de statistiques au niveau régional lorsqu'un découpage territorial est requis. La conformité aux règlements est jugée globalement satisfaisante.

2/ Le contexte particulier aux enquêtes auprès des ménages

Le contexte des enquêtes auprès des ménages est particulier car le système statistique public, notamment l'Insee, va au-delà de ses obligations réglementaires : afin de produire des résultats significatifs sur chaque DOM, des enquêtes sur des extensions d'échantillons sont régulièrement menées. Cet effort exige la mobilisation de financements externes (accords-cadres avec la DGOM et l'AFD).

La statistique publique va aussi au-delà de ses obligations en matière de prix : les DOM sont les seules régions pour lesquelles sont diffusés des indices de prix à la consommation spécifiques. De plus, la comparaison spatiale des prix en cours de réalisation en 2015 couvrira pour la première fois les cinq DOM.

3/ Quelle stratégie pour faire progresser la statistique sur Mayotte ?

En ce qui concerne Mayotte, la production statistique s'améliore mais continuera de demander des efforts constants aux statisticiens et aux autres acteurs locaux, notamment en ce qui concerne l'enquête emploi qui n'est encore qu'annuelle, ce qui constitue pourtant d'ores-et-déjà un progrès important.

Plus fondamentalement, la qualité voire l'existence des référentiels nécessaires à la production statistique sont loin d'être satisfaisants. Il y a là un enjeu majeur également pour la statistique pour lequel l'Insee doit chercher à apporter sa contribution aux acteurs locaux, en liaison avec la préfecture et le ministère des outre-mer.

4/ Améliorer la visibilité et l'accessibilité des statistiques ultramarines

Si les données ultramarines sont abondantes, leur mise à disposition peut être encore améliorée. Des efforts ont déjà été faits ces dernières années pour faciliter la comparaison des territoires entre eux. A moyen terme le projet de rénovation du site de l'Insee (dit Web4G) répondra plus complètement aux demandes d'amélioration en matière de visibilité et d'accessibilité.

Enfin, le comité de direction a décidé que la coordination des questions ultramarines sera assurée par le département de la coordination statistique et internationale.

Etat des lieux de l'offre statistique et de la stratégie de l'Insee dans les DOM

Merci de votre attention !

